

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3859>



Préparation de la rentrée 2011 en Saône-et-Loire

Déclaration du SNES-FSU au CTPD du 17 mars 2011

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: jeudi 17 mars 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Dans leur déclaration du 7 février 2011, les élus SNES-FSU exprimaient le souhait d'une plus grande transparence dans le fonctionnement du CTPD, demandant notamment la communication aux représentants des personnels des structures prévues par les établissements pour la rentrée 2011. Hélas, la préparation du CTPD de mars n'a pas permis d'amélioration dans ce domaine : envoi tardif des documents, réticences, voire refus, à communiquer certains détails de la répartition des moyens dans les établissements (ventilation des HSA, heures dévolues au « danois »). Ces éléments ont entravé le travail des représentants des personnels.

Taire les structures, c'est en effet masquer l'augmentation des effectifs par classe, dont chacun sait qu'elle est dommageable aux élèves, notamment ceux qui rencontrent des difficultés. C'est masquer aussi les besoins réels des établissements pour assurer les horaires légaux et l'organisation des dispositifs d'aide et de soutien. Taire les heures dévolues au danois, c'est masquer la difficulté des chefs d'établissement à ventiler le trop grand nombre d' HSA qui leur a été imposé. C'est parfois dissimuler l'absence de moyens réels prévus par l'administration pour couvrir des besoins d'enseignement, comme au lycée Léon Blum, où, dans une discipline ne disposant que d'un seul enseignant, 10,5 sont prévues en Heures Supplémentaires. C'est donc, en définitive, empêcher les élus des personnels d'évaluer clairement l'adéquation entre d'une part les besoins des établissements et d'autre part le volume et la nature des moyens qui leur sont attribués.

Nous renouvelons donc nos demandes avec d'autant plus d'insistance et de conviction que les trop nombreuses difficultés auxquelles est confronté aujourd'hui notre système éducatif exigent que les instances paritaires jouent pleinement leur rôle. Nous demandons aussi que nous soit communiqué le libellé des nouveaux postes à profil dont un certain nombre ne semble pas motivé par la nécessité de compétences particulières, mais par la volonté d'arriver à une gestion locale des personnels enseignants de l'Education Nationale.



Fédération Syndicale Unitaire

L'examen des documents préparatoires permet néanmoins de constater l'utilisation des HSA comme « levier d'efficience » -pour reprendre une novlangue chère au Ministère - pour la suppression ou la non création de postes, pourtant indispensables à l'heure où les effectifs sont en hausse dans notre département. Ainsi, au lycée Cassin, la suppression d'un poste en sciences physiques est envisagée, alors que près de 18 HSA sont attribuées et que l'établissement reçoit un complément de service dans cette matière. Au lycée Mathias, un poste de mathématiques disparaîtrait, alors qu'une quinzaine d'HSA et un complément de service reçu de 10h00 correspondent à cet enseignement. Au collège de Saint Germain du Plain, les effectifs lourds, l'attribution d'un BMP de 13h et le nombre d'HSA justifieraient la création d'un poste en anglais.

Cette situation des établissements est évidemment liée au volume et à la nature de la dotation départementale où les heures supplémentaires continuent d'augmenter : la balance des suppressions et créations de postes dans les collèges ne laisse apparaître qu'un poste de plus par rapport à la rentrée 2010 alors qu'ils accueilleront 380 élèves supplémentaires. La situation des lycées, où la réforme produit hélas les effets annoncés par le SNES-FSU, est tout aussi alarmante : 58 fermetures de postes, dont 20 mesures de carte scolaire contre 8 ouvertures dans les lycées généraux et technologiques pour 68 élèves en plus ; 14 fermetures, dont 7 mesures de carte scolaire contre 6 ouvertures pour l'EREA et les lycées professionnels pour 162 élèves en moins.

Se soucie-t-on réellement de l'avenir du lycée L Blum qui a perdu depuis 2006, 29 postes, pour 170 élèves en moins ? Se soucie-t-on réellement de l'avenir des nombreux collègues de génie mécanique construction qui voient leur poste supprimé dans quasiment tous les lycées technologiques.

Les personnels ne sont pas les seuls touchés par les conséquences de la mise en place des réformes en premières générales et technologiques industrielles. Les élèves ne sont pas épargnés. En effet, le bilan que l'on peut tirer des préparations de rentrée présentées dans les conseils d'administration fait craindre la mise en place de nombreuses heures d'accompagnement personnalisé dans des groupes de 15 à 20 élèves, la suppression de quasiment tous les dédoublements dans les matières générales, la suppression d'enseignements d'exploration une année seulement après leur ouverture, le regroupement des élèves de première générale dans certaines matières du tronc commun, quelques classes de terminale avec plus de 35 élèves...



Avec 57 postes en moins et 5 postes bloqués dans les établissements de l'enseignement secondaire public de notre département, le bilan de cette préparation de rentrée est donc mauvais pour les élèves comme pour les personnels. Aux 90 fermetures de postes d'enseignants frappés par 28 mesures de carte scolaire, il faut en outre ajouter les nombreuses suppressions de postes de Conseillers Principaux d'Education, dont le motif est une fois de plus exclusivement budgétaire.

Dans ce contexte, la volonté soudaine de l'administration de convaincre le Conseil Général de fermer au pas de charge le collège Jean Zay à la rentrée prochaine ne peut qu'inquiéter ses personnels. Depuis plus d'une décennie, la FSU n'a eu de cesse de réclamer une resectorisation permettant d'assurer à la fois une meilleure répartition de l'offre de formation et une meilleure mixité sociale dans les collèges du Grand Chalon. Si le Conseil Général, remettant en cause des engagements pris en 2006, décidait de fermer le collège Jean Zay à la rentrée prochaine, la FSU souhaite que ces deux critères ne soient pas abandonnés. C'est pourquoi elle demande que soit communiqué aux élus du CTPD et aux personnels des collèges chalonnais concernés, le projet de resectorisation d'ores et déjà élaboré par l'administration.

Pour protester contre la politique d'éducation conduite par le Ministère, dont les effets délétères se font aussi dramatiquement sentir dans les établissements de notre département, les personnels enseignants seront nombreux à se joindre à tous les acteurs du système éducatif qui défileront dans les rues de nombreuses villes le samedi 19 mars, à l'appel du collectif « un pays une école, notre avenir » dont la FSU est partie prenante.



Fédération Syndicale Unitaire